

Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman

Avril 2018

SOMMAIRE

Page 2

- Aménagement de la Capitainerie
- Vie de quartier
- Broyage à domicile

Page 3

- Antenne de justice
- Salon des Arts Créatifs
- Ecologie et solidarité

Page 4

- L'agenda du mois



EDITO

Les Coccinelles préparent la rentrée 2018



Voilà trois ans que le SISAM a ouvert le multi-accueil « les Coccinelles » pour accueillir les enfants des communes de Sciez Anthy et Margencel.

Cet accueil a immédiatement trouvé son public et depuis la rentrée 2017, 115 familles sont accueillies chaque année, dont 65 pour la commune de Sciez.

Avec l'expérience acquise, l'équipe de l'ABCJ, responsable de la crèche, a optimisé la gestion des inscriptions pour accueillir un maximum de familles. En 2017, l'ABCJ a réalisé 118 592 heures d'accueil contre 111 914 en 2016 soit une progression de 6 678 heures.

Tout au long de l'année, la directrice de la crèche, Florence Kabut et son équipe composée de 23 personnes, proposent spectacles, ateliers cuisine, semaine du goût, ateliers créatifs, fête de fin d'année, fête de la crèche, sortie vers les écoles maternelles, bibliothèque, bébé lecteur, pataugeoire, chasse aux œufs pour l'éveil des enfants.

Concernant les inscriptions pour la rentrée 2018, les dossiers réceptionnés jusqu'au 31 mars seront traités par la commission d'attribution des places, le 24 avril. Passé ce délai, les familles peuvent cependant continuer à déposer leur demande de garde tout au long de l'année. Des créneaux en accueil régulier ou occasionnel leur seront proposés en fonction des disponibilités.

Pour les familles à la recherche d'un autre mode de garde, 69 assistantes maternelles sont présentes sur le territoire. Mme Marmu, la coordinatrice du relais d'assistantes maternelles de l'ABCJ répond à toutes vos questions.

Le SISAM et l'ABCJ restent à votre écoute et continueront à travailler en étroite collaboration tout au long de cette année 2018 pour vous offrir un accueil répondant à vos besoins de garde et à l'épanouissement de vos enfants de 0 à 4 ans, 6 ans pour les enfants porteurs de handicap.

Fatima Bourgeois
Présidente du Sisam

Port

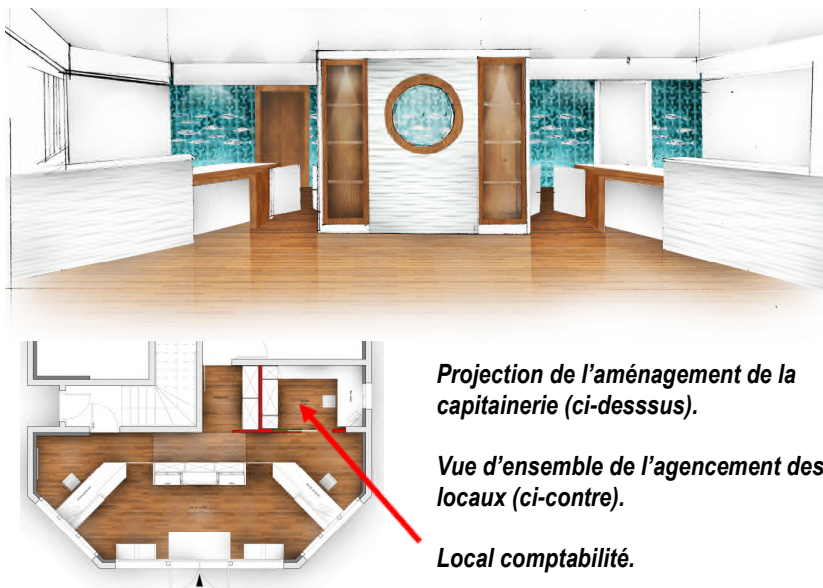
Accueil capitainerie

Après la création du point info de l'office de tourisme au rez-de-chaussée de la capitainerie, c'est au tour de l'accueil des plaisanciers (qui date de 1992) d'être rénové et modernisé.

Pour assurer la sécurité et permettre un travail en toute quiétude, un local indépendant a été créé pour la comptabilité.

L'agencement de l'accueil des plaisanciers a été réorganisé et son financement entièrement assuré par le budget du port. La décoration a été confiée à l'entreprise Artenova (Jean-Paul Gruffat).

Christian Vignaud
Maire Adjoint en charge du Port



Projection de l'aménagement de la capitainerie (ci-dessus).

Vue d'ensemble de l'agencement des locaux (ci-contre).

Local comptabilité.

Domaine de Guidou

Des préconisations pour une meilleure utilisation

Le comité de gestion du domaine de Guidou s'est réuni dernièrement autour du maire de Sciez. Les partenaires, Conservatoire du littoral propriétaire, ONF, LPO, notamment ont pris des décisions.

- Plantes invasives : on ne peut que contenir l'expansion du solidage car les terrains

labourés par les sangliers sont très favorables à l'installation de la plante.
- Sur-fréquentation par les sangliers : les battues étant impossibles, des postes de tir ont été définis et 5 bagues ont été délivrées, ce qui est peu par rapport aux effectifs réellement sur place. Les dégâts des sangliers continuent de coûter cher.
- Garderie : de nombreuses infractions relatives aux chiens non tenus en laisse illustrent un laisser-aller des propriétaires de chiens. Par ailleurs, un nombre important de véhicules à moteur évoluent sur le site, malgré l'interdiction. En conséquence, la

règlementation sera durcie.
- Stationnement : les usagers de Guidou doivent se garer sur le parking du musée. L'idée d'implanter, à l'entrée de l'allée des Pommiers, un panneau indiquant que le parking se trouve en amont est retenue.
- Buxaie : le bois de buis patrimonial est dévasté par la pyrale. Un traitement réalisé de manière scientifique et rigoureuse sera effectué. Il consistera en un piégeage et un traitement à titre expérimental, au moment opportun; l'expérience sera reconductible en fonction des résultats.

Vie de quartier

Les Mercredis des Crêts

Depuis cet automne sont organisés conjointement par Haute-Savoie Habitat et le Foyer culturel de Sciez les « Mercredis des Crêts ». Les habitants sont invités chaque premier mercredi du mois à participer à des activités souvent en rapport avec les saisons (plantation de framboisiers, groseilliers.. décoration du sapin de Noël mis à disposition par la commune, dégustation de crêpes etc..).

Cette initiative a pour but de dynamiser la vie de quartier et de tisser des liens entre et avec l'ensemble des habitants. Ces moments conviviaux permettent aussi aux participants d'exprimer leurs attentes, de s'approprier leur lieu de vie et de renforcer leur pouvoir d'agir dans leur commune. La présence sur le terrain, régulière et concrète, des acteurs de la vie sociale de notre commune participe à une meilleure qualité de vie de l'ensemble de ses habitants au-delà même des quartiers concernés. Cette expérience va se poursuivre chaque mois avec diverses propositions d'activités

émanant à la fois des organisateurs et des habitants. Sont prévues des initiatives autour des discriminations, en avril une chasse aux œufs de Pâques, en mai, en collaboration avec l'entreprise « Les jardins de Chavannex » le fleurissement des balcons, en juin un tournoi de pétanque etc...

Renforcer les liens entre les habitants, être à l'écoute, améliorer la vie de quartier tels sont les objectifs de l'initiative portée par Haute-Savoie Habitat et le Foyer culturel.

Environnement

Le broyage des déchets verts à domicile: un service gratuit

Si vos déchets verts représentent des volumes importants à déposer en déchèterie vous pouvez bénéficier d'un service gratuit de « Thonon Agglomération » : le broyage des végétaux à domicile. Vous pouvez faire

broyer les déchets résultant des tailles de haies et des élagages, d'un diamètre de 1 à 10 cm.

Le broyage est effectué par l'association « Léman Insertion Environnement ». Vous limitez ainsi vos déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant.

Vous participez aussi à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité. Le développement du broyage permet de maîtriser les coûts liés à la collecte en déchetterie, mais aussi de réduire la circulation des camions de collecte.

Enfin, le broyat, qui doit être valorisé sur place, est utilisable pour améliorer la qualité de votre compost en le mélangeant à vos déchets de cuisine. Il permet aussi de produire du paillis qui, étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, conserve l'humidité et nourrit le sol.

Intervention limitée à une par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne) pour un volume minimum de 2 m³ et maximum de 20 m³.

Informations: Thonon Agglomération
Tel : 04 50 94 27 27

Antenne de Justice et du Droit

Un service gratuit, anonyme et confidentiel

Désormais coordonnée par Thonon Agglomération, l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Ouverte à tous, elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits. C'est un service de proximité, gratuit, anonyme et confidentiel qui, pour chacun d'entre nous, permet :

- L'accès au droit

Des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires,

PACS, séparations...), au droit locatif... Du lundi au vendredi, sans rendez-vous.

- Le Défenseur des Droits peut vous aider si vous êtes victime d'une discrimination, en cas de litige avec un service public, si vous souhaitez garantir les droits d'un enfant...

Sur rendez-vous

- L'aide aux victimes

Le service d'aide aux victimes assuré par l'association AVIJ des Savoie vous informe et

vous aide dans vos démarches si vous êtes victime de violences, d'agressions sexuelles, de vols, d'escroqueries... Sur rendez-vous

- L'Aide à la résolution amiable des litiges

La conciliation civile vous offre la possibilité de régler à l'amiable un litige vous opposant à votre propriétaire, votre voisin, un artisan...

Sur rendez-vous



Antenne de Justice et du Droit en Chablais
10, chemin de Morcy – Tour N° 15 – La Versoie

Thonon - Tel 04 50 17 04 82

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. (jeudi matin : ouverture à 9h30)

Salon des Arts Créatifs

La 9^{ème} édition du Salon des Arts Créatifs, **expo-vente de créateurs**, aura lieu le dimanche 08 avril de 10H à 18H au Centre d'Animation de SCIEZ (CAS). Venez :

Admirer les créations d'une quarantaine d'exposants : bijoux variés, patchwork, travaux d'aiguilles, miniatures, encadrement, poterie et modelage, travail du bois, décoration florale, aquarelle, peinture à l'huile,

Participer à des démonstrations grâce aux ateliers d'initiation.

Choisir vos cadeaux pour la fête des mères.

Entrée gratuite. Buvette et petite restauration.

IMPORTANT : Lors de ce salon vous pourrez vous inscrire pour la "**Grande Farfouille**" qui aura lieu les 24 et 25 novembre prochain.

Pour toute information : nouvel.elansciez@orange.fr ou 0695672577.



Donner ses vêtements

Un geste écologique et solidaire en soutien à l'Atelier Re-Née

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire, portés par d'autres ou recyclés. Outre le dépôt direct auprès d'associations locales, vous pouvez les déposer dans des sacs à l'un des 28 points de collecte installés dans les communes du territoire.

Cette opération permet de soutenir « le

Relais » et « l'Atelier Re-Née ».

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.

L'atelier chantier d'insertion (ACI) Re-Née a lancé un dispositif inédit dans le Chablais en faveur des femmes en difficultés : l'ouverture d'ateliers d'insertion dans le domaine des textiles. Huit emplois ont été créés pour collecter, trier, vendre ou encore réaliser des retouches. Un partenariat avec la société Tri-Vallées permet la valorisation des vêtements usagés dans un centre de tri dédié à Ugine. Certains vêtements en très bon état sont également revendus dans la boutique de l'ACI à Thonon-les-Bains.

Cimetière de Sciez

Les concessions au cimetière de Sciez sont de 15 ans ou 30 ans. Elles concernent les emplacements pleine terre, caveaux ou columbariums. Il est important pour chaque famille de venir en Mairie, Service population, afin de faire le point sur les emplacements. Des affiches ont été apposées pour les carrés B et C ainsi que les caveaux A et B du cimetière.

Des emplacements dans les autres carrés sont aussi concernés.

De nombreux emplacements n'ont pas de concessions et, sans concession ou avec des concessions échues, les emplacements peuvent être repris par la Commune.

En 2017 des travaux ont été effectués dans le carré A du cimetière de SCIEZ et un ossuaire a été créé ; cette année les travaux concerneront le carré B, tombes 150 à 301. Certains emplacements feront l'objet d'une reprise par la Commune.

Pour toutes questions, le service population est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Service Urbanisme

Changement d'horaire

Les horaires du service ont été modifiés:

Lundi : 9h00 à 12h00, 14h00 à 17h00.

Mardi : 9h00 à 12h00, 14h00 à 17h00.

Mercredi : Fermeture.

Jeudi : 9h00 à 12h00, 14h00 à 17h00.

Vendredi : 9h00 à 12h00, 14h00 à 17h00.

Faites bon accueil au géomètre

Dans le cadre des travaux de maintenance du plan cadastral de la commune, le géomètre du Cadastre sera amené à se rendre sur certaines propriétés à partir du 29 mars

jusqu'au 31 mai 2018. Les propriétaires concernés sont priés de permettre au géomètre d'accéder à leur propriété.

Dimanche 1er avril
Messe
10h30: à l'église de Sciez

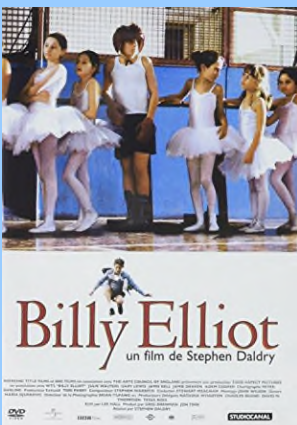
Dimanche 8 avril
Salon des Arts Créatifs
10h-19h: au CAS, Nouvel Elan



Dimanche 8 avril
Chasse aux déchets
9h00: salle des Oiseaux



Judi 12 avril
Cinétoile - Foyer Culturel
14h00: au CAS



Samedi 14 avril
Soirée de Gala
19h00: au CAS, proposée par LhM



Judi 19 avril
Cinétoile - Foyer Culturel
10h00: au CAS



Dimanche 22 avril
Gala d'Accordéon
Dès 12h00: au CAS



Vendredi 27 avril
Cinétoile - Foyer Culturel
20h30: au Théâtre du Guidou



Dimanche 29 avril
Concert musique russe
16h00: au Château de Coudrée



Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches des différentes manifestations et sur www.ville-de-sciez.com

« Info Sciez » - Mairie de Sciez
 Courriels : com@ville-sciez.fr
ville-de-sciez.com